

## AHMED OUYAHIA PERSISTE ET SIGNE :

## "Le RND est la deuxième force politique"

**"Après dix ans d'existence, nous sommes la deuxième force politique dans le pays", s'est vanté hier Ahmed Ouyahia à la veille de la célébration de la création du RND en février 1997.**

**Malgré l'impopularité de sa politique économique, qu'il continue d'assumer pour le moins, le patron du RND verse dans l'autosatisfaction et dresse un bilan positif du parcours de sa formation malgré, ce qu'il qualifie d'incidents internes. Ahmed Ouyahia prépare énergiquement les prochains rendez-vous électoraux en affichant une certaine confiance.**

**Ilhem B. Tir - Alger (Le Soir)** - Avec son calme et sa sérénité habituels, le patron du RND, Ahmed Ouyahia, s'est exprimé une nouvelle fois sur les ondes de la Chaîne I, passant en revue la restructuration locale du parti, les questions liées à la réconciliation nationale, le développement socioéconomique du pays, l'amendement de la Constitution et la Fonction publique.

Fidèle à ses derniers propos prononcés à l'occasion de la réunion des coordi-

natateurs des wilaya, toujours les mêmes positions avec un souci majeur, préserver la place politique de son parti et préparer les prochaines élections législatives et locales, Ahmed Ouyahia prépare activement les prochains rendez-vous électoraux avec la nette conviction que le jumelage entre les deux scrutins que propose le FLN serait impossible.

A ce titre, il n'hésite pas à argumenter : "C'est une opération difficile à réaliser

pour diverses raisons et il serait laborieux d'organiser une élection avec trois urnes. En plus, tous les partis politiques, et c'est le cas du RND, se préparent actuellement aux élections législatives, le cas des locales n'a pas encore été abordé."

Le RND parie sur ces élections législatives car cela constitue le seul moyen pour lui de rester dans le giron du pouvoir et les résultats des élections sénatoriales pour le renouvellement des deux tiers des membres élus du Conseil de la nation semblent satisfaire largement Ahmed Ouyahia. Ce dernier promet un pro-

gramme ambitieux et des listes électorales "dignes" sans toutefois révéler le contenu de son programme électoral. Cette campagne à laquelle il s'est consacré ces derniers temps a permis de renforcer les liens entre ses militants et entamer les préparatifs qui ne sont pas surprenants pour un parti qui s'est déclaré déjà en campagne depuis le mois de juin 2006. Ouyahia réitérera à chaque fois que son parti est toujours du côté de l'intérêt suprême du pays qui doit prévaloir sur tout le reste.

Concernant l'amendement de la Constitution, il affirme, encore une fois, que

cette démarche n'est pas propre à un parti, assurant que son parti s'est déjà exprimé sur la question en faveur du soutien à la démarche du président de la République. Par ailleurs, l'ex-chef du gouvernement devait sans aucun doute s'attendre à être une fois de plus interpellé sur l'affaire Khalifa. Et là également, il n'y a pas eu manquement à la règle car le premier responsable du RND a présenté son argumentaire habituel pour éviter de répondre à cette question en disant : "Cette affaire est actuellement entre les mains de la justice. Je répète toutefois ce que j'ai dit en 2003,

lorsque j'ai été nommé à la chefferie du gouvernement que cette affaire est le scandale du siècle. Aussi, je suis républicain, légaliste et je respecte la justice de mon pays". Pas un mot de plus même lorsque les journalistes voulaient l'interroger sur l'affaire BCIA qui passe actuellement au tribunal d'Oran. La même réponse a été formulée.

Evouquant la lutte contre la corruption prônée dernièrement par un front constitué d'ex-chefs de gouvernement et d'ex-ministres, il a estimé que la solution réside dans le respect des droits et de la citoyenneté.

I. T.

## LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE PRENDRA FIN DEMAIN

## Bouteflika recouvre le pouvoir de légiférer

**La session parlementaire d'automne, la dernière de la cinquième législature, prendra fin demain, mercredi. Comme de coutume, il faut s'attendre à ce que Abdelaziz Bouteflika légifère par ordonnance durant cette intersession. Des textes de loi que les députés s'empres- sèrent d'adopter avant de quitter, momentanément pour les uns et définitivement pour les autres, les travees de l'APN.**

**Tarek Hafid - Alger (Le Soir)** - Les 389 députés (388 plus précisément, le siège de Abdelkader Bensalah étant vacant depuis sa nomination au Conseil de la nation), assisteront demain à la dernière cérémonie de clôture de la session parlementaire de cette législature. Les sénateurs pour leur part n'ont pas de souci à se faire, leurs mandats n'étant pas près de s'achever après le dernier renouvellement.

Reste qu'en prenant leur congé d'hiver, les parlementaires des deux chambres laisseront le champ libre au président de la République. Il est en effet certain que Abdelaziz Bouteflika "abusera" une nouvelle fois de la prérogative que lui confère la Constitution pour légiférer par ordonnance. Certains observateurs considèrent que le chef de l'Etat prendra plusieurs ordonnances pour modifier des textes de première importance, qui auront des consé-

quences directes sur la vie politique. On évoque à ce titre l'amendement des lois portant codes communal et de wilaya ainsi que le code électoral. Bouteflika profitera, jusqu'au dernier instant, d'une APN docile à souhait. Après l'ouverture de la session de printemps, prévue pour le début du mois de mars, il n'est pas impossible que les députés soient invités à adopter les textes pris au cours de l'intersession. Ils ne quitteront l'hémicycle Zighout-Youcef qu'après les avoir adoptés haut la main. Une fois cette mission accomplie, ils pourront alors retourner vers leurs administrés pour espérer reprendre le statut — et les privilèges surtout — de parlementaires. Mais les postulants devront avant tout arracher une bonne place sur une liste électorale. Dans ce cadre, les états-majors politiques auront fort à faire. C'est notamment le cas pour le FLN. Ce parti, qui n'a toujours pas finalisé sa refonte organique entamée au lendemain du 8ème congrès bis, pourrait connaître une crise lors de l'élaboration des listes électorales pour les prochaines législatives. Et comme lors des dernières sénatoriales, la direction actuelle du FLN saura intervenir pour choisir les "bons candidats" et éviter ainsi d'être confrontée à l'avenir à des députés "ingérables". La situation pourrait également être difficile à gérer au niveau du MSP. Aboudjerra Soltani ne

devrait pas lésiner sur les moyens pour écarter les cadres qui ont cumulé deux mandats. Exit donc les Dan, Menasra et autres Semari... c'est-à-dire tous ceux qui se sont opposés à sa nomination à la tête du MSP suite au décès de Mahfoudh Nahnah.

De son côté, la direction du RND a décidé de ne pas intervenir directement dans l'élaboration des listes électorales des législatives de mai. Lors de la réunion tenue le week-end dernier à Sidi-Fredj, Ahmed Ouyahia a en effet instruit les coordinateurs de wilaya du RND de se charger de cette opération. Mais au terme des législatives, il est fort probable que les trois partis de l'alliance présidentielle raflent la mise, le schéma politique actuel n'étant pas près d'être modifié. La participation à ces échéances du RCD et du FFS, seuls partis d'opposition, étant encore une fois inconnue. Et des formations comme le Parti des travailleurs, El Islah (fragilisé par un conflit interne) ou encore Ennahda (que l'on a fait sortir de sa torpeur) n'auront d'autre choix que de jouer les seconds rôles. Reste à savoir si le ministère de l'Intérieur mettra en place des mécanismes pour éviter que des terroristes "repentis" ne se retrouvent membres de la prochaine législature. Le danger étant réel en ces temps de réconciliation nationale.

T. H.

CANDIDATURE DE MADANI MEZRAG A LA DEPUTATION  
Les réservistes de l'ANP et les Patriotes s'opposent

La résolution tout récemment réitérée de Madani Mezrag, ancien "émir" national de l'ex-organisation terroriste, l'Armée islamique du salut (AIS), à se porter candidat à la députation sur une liste indépendante à défaut d'une bannière partisane, titille la sensibilité républicaine des réservistes de l'ANP, des Patriotes et des familles des victimes du terrorisme. En effet, l'organisation nationale des Algériens mobilisés entre 1990 et 2006 a, dans un communiqué transmis à la rédaction, exprimé sa ferme opposition aux ambitions électorales de l'"ex-émir" terroriste. L'organisation, une association créée en 2004 pour soutenir la candidature du président Bouteflika et non agréée à ce jour, a estimé que la candidature de Mezrag à la députation est une offense à la mémoire des martyrs du devoir patriotique. Aussi s'est-elle déclarée opposée à son ambition politique mais aussi à celle de l'ensemble des repentis. L'organisation a dénoncé également "ceux qui manœuvrent à préparer les prochaines échéances électorales (présidentielles de 2009 et législatives de 2012", en se proposant d'intégrer les repentis et la base du parti dissous dans des listes de candidatures indépendantes pour les prochaines législatives". L'organisation voit en ces manœuvres la préparation du retour de l'islamisme radical sur la scène politique nationale.

S. A. I.

## PARCE QUE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST L'AFFAIRE DE TOUS

## Ahmed Mahsas appelle la société civile à se mobiliser en s'impliquant

**Une conférence nationale pour la sauvegarde des intérêts des générations futures s'impose. C'est le constat auquel est arrivé un groupe de personnalités historiques, politiques, médiatiques et universitaires qui vient de prendre l'initiative de créer une association nationale pour "La sauvegarde des intérêts des générations futures" avec pour slogan, une conviction : "La lutte contre la malfeasance est l'affaire de tous."**

**Saïda Azzou - Alger (Le Soir)** - Une approche que les membres du comité préparatoire ont évoquée hier, lors d'un point de presse "explicatif" organisé à la Maison de la presse Tahar-Djaout.

Une rencontre avec les médias au cours de laquelle les docteurs Ahmed Mahsas et Ahmed Benbitour et l'avocate Fatima Benbraham ont

la lutte contre le fléau qui prend de plus en plus de l'ampleur, les membres fondateurs dont Khelifa Benboulaïd, Ali Mehoul, et Saïd Boussad Lakhdar, ont décidé d'impliquer la société civile dans la lutte contre la corruption, jusque-là affaire des institutions. "Mobilisons les forces vives de la nation, particulièrement la jeunesse, pour la contribution à la conception partagée et la mise en œuvre commune d'une nouvelle politique de développement qui commence par la lutte contre la corruption, la chasse au gaspillage et qui culminera avec l'ancrage de la bonne gestion pour le progrès et la prospérité des générations

actuelles et la sauvegarde des intérêts des générations futures", tel est le mot d'ordre des initiateurs de cette action nationale et le préambule qui charpente la déclaration du comité. Une véritable plate-forme d'actions dans laquelle est développée point par point la démarche.

Fort des procès et autres scandales financiers qui n'ont épargné aucun organisme financier public et privé, pas même des institutions de l'Etat et qui rythment la vie politique et médiatique, le comité illustre la corruption par plusieurs "clichés". "L'image la plus répandue est celle d'une bureaucratie à la recherche

de pots-de-vin pour permettre à des individus sans pouvoir et sans défense d'obtenir ce qu'ils devraient obtenir normalement (...)" Une "petite corruption" qui complète une plus "grande" lors des passations de marchés et de gros contrats pour les infrastructures, les équipements collectifs et autres prêts bancaires. Autant d'attitudes favorisées et entretenues par l'absence "de règle minimale de bonne gouvernance" et les périodes de transition qui perdurent. La panacée se trouve selon le comité qui fait un constat effrayant pour ce qui est du gaspillage des ressources nationales, "dans la mobilisation de chaque

institution, de chaque citoyen" qui sont dans l'obligation de prendre leurs responsabilités car "la nation est en danger". D'où l'impératif selon le comité de "travailler à la préparation, la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle politique nationale de développement". C'est un véritable programme politique qui est proposé par le Comité de la sauvegarde des intérêts des générations futures, pour venir à bout de la corruption et de ses conséquences.

En attendant, il s'attelle à préparer la conférence nationale constitutionnelle qui devrait intervenir dans les toutes prochaines semaines.

S. A.